

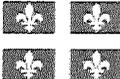
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet d'agrandissement  
du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie (zone 6)  
sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie  
par WM Québec Inc.**

**Dossier 3211-23-088**

**Le 17 septembre 2019**

**Ministère  
de l'Environnement  
et de la Lutte contre  
les changements  
climatiques**

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie (zone 6) par WM Québec Inc. est recevable, soit qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2017-03-23	Réception de l'avis de projet
2017-04-07	Délivrance de la directive ministérielle
2019-01-31	Réception de l'étude d'impact
2019-02-04	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2019-04-05	Transmission à l'initiateur de projet du document présentant la 1 <sup>re</sup> série de questions et commentaires issus de la consultation des ministères et organismes concernés
2019-06-25	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet concernant la 1 <sup>re</sup> série de questions et commentaires
2019-08-09	Transmission à l'initiateur de projet du document présentant la 2 <sup>e</sup> série de questions et commentaires issus de la consultation des ministères et organismes concernés
2019-08-23	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet concernant la 2 <sup>e</sup> série de questions et commentaires

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie est situé sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie dans les Laurentides et est exploité par WM Québec Inc. (WM). Ce LET dessert principalement les régions des Laurentides, de Lanaudière, de la Communauté métropolitaine de Montréal et de l'Outaouais. Il s'agit d'un des plus grand lieux d'enfouissement de matières résiduelles du Québec.

WM a fait l'acquisition du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie en novembre 1997 et plusieurs autorisations gouvernementales et ministérielles lui ont été délivrés afin de permettre la poursuite des opérations d'enfouissement depuis cette date.

Le 14 septembre 2016, le gouvernement a autorisé WM, par le décret numéro 809-2016, à enfouir des matières résiduelles dans la zone 5B du LET de Sainte-Sophie pour une durée de cinq ans. En prévision de l'expiration de cette phase d'exploitation prévue en 2022, WM a déposé un avis de projet et une étude d'impact pour l'agrandissement du LET de Sainte-Sophie. L'agrandissement souhaité prendrait place dans un secteur nommé zone 6 et serait localisé au nord-ouest de la zone 5B présentement en exploitation. L'aire d'enfouissement projetée est d'une superficie de 51,25 ha pour un volume maximal approximatif d'enfouissement de 18,6 Mm<sup>3</sup>. Selon un scénario d'enfouissement de 1 000 000 t.m./an de matières résiduelles, la durée de vie active du LET proposé serait donc d'environ 18,6 années.

## 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères et l'organisme suivants :

- la Direction de l'eau potable et des eaux souterraines;
- la Direction des eaux usées;
- la Direction des matières résiduelles;
- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise des Laurentides;
- la Direction générale de l'expertise climatique et économique et des relations extérieures;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels;
- la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement;
- la Direction de l'expertise hydrique et atmosphérique;
- la Direction des dossiers horizontaux et des études économiques;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- le ministère des Transports;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- la Société québécoise de récupération et de recyclage;

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 536 pages incluant 5 annexes;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Volet technique – Volume I: Rapport*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 274 pages incluant 14 annexes;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Volet technique – Volume II: Plans d'aménagement et détails*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 17 plans;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Consultations publiques et acceptabilité sociale*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 156 pages incluant 7 annexes;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Étude de circulation*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 48 pages;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Étude de dispersion atmosphérique*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 174 pages incluant 2 annexes;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Étude d'impact sonore*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 104 pages incluant 4 annexes;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Évaluation des émissions de GES*, par AECOM Consultants Inc., décembre 2018, 52 pages;
- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires*, par AECOM Consultants Inc., juin 2019, 569 pages incluant 11 annexes;

- WM QUÉBEC INC., *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie – Zone 6 – Étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires*, par AECOM Consultants Inc., août 2019, 26 pages incluant 1 annexe;
- Courriel de M. Slim Kouki, de WSP, à M<sup>me</sup> Joëlle Bérubé, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 6 septembre 2019 à 18 h 29, concernant un complément de réponses aux questions du MELCC;
- Courriel de M. Slim Kouki, de WSP, à M<sup>me</sup> Joëlle Bérubé, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 10 septembre 2019 à 16 h 53, concernant un complément de réponses aux questions du MELCC.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et l'organisme démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive ministérielle datée d'avril 2017.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information publique qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

#### **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement



**Louis-Olivier F. Alain**, biol., M. Sc.

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres